

CONNEXIONS #10

CDG60

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE

PARUTION DU DÉCRET SUR LA REVALORISATION DU TAUX DE COTISATIONS CNRACL

PARUTION DU DÉCRET SUR LA REVALORISATION DU TAUX DE COTISATIONS CNRACL

Alors que la commission mixte paritaire cherche à trouver un compromis sur le projet de loi de finances pour 2025 afin que la France puisse se doter d'un budget, le décret sur les taux de cotisations de la CNRACL est paru au Journal Officiel :

Décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 relatif au taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Bien qu'ayant des incidences sur le régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers et impliquant des dépenses supplémentaires pour les employeurs publics, la décision de revalorisation des taux a été prise par un décret, les parlementaires ne pouvant ainsi pas discuter à cet égard dans le cadre des débats budgétaires.

Le décret confirme ainsi l'augmentation de 3 points du taux de cotisations sur 4 ans à compter de 2025 jusqu'en 2028.

- En 2025, le taux sera de 34,65 %,
- En 2026, le taux sera de 37,65 %,
- En 2027, le taux sera de 40,65 %,
- En 2028, le taux sera de 43,65 %.
-

Le décret indique également que chaque nouveau taux s'applique aux titres des périodes d'emploi courant à compter de chaque 1er janvier. Ainsi, il faut comprendre que le taux de cotisation pour l'année 2025 s'applique rétroactivement à compter du 1er janvier 2025.

Pour rappel, jusqu'alors, le taux de cotisation était de 31,65 %.
Retrouvez l'historique des taux sur le site de la CNRACL [en cliquant ici](#)



**DIMINUTION
DE LA
REMUNERATION
PENDANT LES 3
PREMIERS MOIS
D'UN CONGE
MALADIE
ORDINAIRE**

À compter du 1er mars 2025, la rémunération des fonctionnaires sera réduite pendant les trois premiers mois d'un congé de maladie ordinaire en vertu de l'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025. La rémunération correspondra ainsi, pour les nouveaux arrêts maladie ordinaire initiaux à compter du 1er mars 2025, à 90 % du traitement indiciaire au lieu de 100 %. D'autres éléments de rémunération sont également concernés.

Il est à noter que cette réforme se transposera par décret aux agents publics contractuels, lequel n'est pas encore paru. Tant que ce décret n'a pas été publié, il importe de rémunérer intégralement les agents publics contractuels.

Vous trouverez l'analyse de cette réforme dans la note dédiée en [cliquant ici](#).

**MOUVEMENT DU
PERSONNEL
CDG60**

La conseillère statutaire Pauline KERROS a quitté les effectifs du Centre de Gestion de l'Oise le 31 janvier 2025. Elle sera remplacée par une nouvelle conseillère statutaire à compter du 1er avril 2025. Nous vous informons que les demandes des collectivités et établissements concernées sont traitées, dans l'attente, par les autres agents du pôle juridique et carrières. Les collectivités et établissements concernés sont ainsi invités à adresser leurs demandes par téléphone ou par mail à l'adresse carrieres-secteur3@cdg60.com



La publication de la liste d'aptitude pour la promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie sera publiée à compter du 5 mars 2025 sur notre site Internet.

**LA FONCTION
PUBLIQUE
TERRITORIALE,
2ÈME
EMPLOYEUR
PUBLIC**



La Fonction Publique Territoriale en chiffres & en images !

On le sait, l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale est un vrai défi! C'est pourquoi le CDG60 s'engage à mettre en lumière ces métiers essentiels et ces agents passionnés qui font vivre nos territoires.

Nouveauté : découvrez notre nouvelle page dédiée aux chiffres clés de la FPT, à l'échelle nationale et locale. Retrouvez là [ici](#).

Mais aussi... découvrez l'univers de la Fonction Publique Territoriale à travers le regard des agents dans une vidéo réalisée par le CDG60 !



Le CDG 60, sensible à la question de l'attractivité, a mis en place **un groupe de travail** sur l'attractivité des métiers publics avec différents acteurs du Territoire !
En effet, le recrutement dans la Fonction Publique Territoriale est un défi majeur, notamment auprès des jeunes générations!
La première rencontre aura lieu le mardi 18 mars 2025.

SESSIONS CNRACL 2025



Le service retraite du Centre de gestion de l'Oise organise plusieurs jours de sessions de travail pour compléter vos dossiers dématérialisés sur la nouvelle Plateforme Employeurs Publics (PEP'S) de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Ces sessions de travail sont réalisées pour travailler ensemble sur les dossiers de liquidation de pension (retraite), de simulation de retraite et de compte individuel de retraite (CIR).

Vous devrez apporter les dossiers sur lesquels vous souhaitez travailler et vos codes d'accès.

Ainsi, dix sessions de travail sont ouvertes, dans les locaux du Centre de Gestion. Pour vous inscrire rendez-vous sur notre page internet [ici](#)

REUNIONS D'INFORMATION SUR LA RETRAITE POUR LES AGENTS RELEVANT DE LA CNRACL

Le service retraite du Centre de Gestion de l'Oise organise des réunions d'informations destinées aux fonctionnaires relevant de la CNRACL et approchant de l'âge de la retraite. Ces réunions se tiendront de 14h à 16h00 au Centre de gestion de l'Oise :

- le 21 mai 2025 , le 25 juin 2025 et le 10 septembre 2025

Elles visent à fournir des informations essentielles aux agents nés dans les années 1963, 1964, 1965, 1966.

Au cours de chaque réunion, les sujets suivants seront abordés :

- Démarches à effectuer pour un départ en retraite.
- Âge de départ et départs anticipés.
- Retraite progressive
- Pièces à fournir pour constituer un dossier de retraite.
- Mise à disposition d'un formulaire pour obtenir une estimation de retraite après l'accord de l'employeur.
- Accompagnement du futur retraité dans le choix de sa date de départ en effectuant des estimations de retraite, ce qui peut permettre d'anticiper un futur recrutement.

Informations et inscriptions [ici](#)

**CDG60 -
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
DE MAIRIE -
BAISSE DU
TAUX DE
REMPLACEMENT**

Bonne nouvelle !

Grâce à une meilleure maîtrise de ses charges, le CDG60 **baisse ses frais de gestion** pour la mise à disposition de Secrétaires Généraux de Mairie en remplacement :

- 15 % au lieu de 20 % pour les remplacements de courte durée
- 7,5 % pour les contrats d'un an et plus

Un service clé en main : recherche, recrutement et gestion administrative, pour un remplacement rapide et sécurisé !

Besoin d'un secrétaire général de mairie? ou envie de rejoindre notre vivier d'agents ? Contactez : reseausgm60@cdg60.com

Retrouvez toutes les conditions sur notre [site internet](#)

**CDG60 -
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
DE MAIRIE -
RECENSEMENT
DES BESOINS**

Le Centre de Gestion de l'Oise souhaite organiser une nouvelle session de formation sur le métier de Secrétaire général de mairie à destination des demandeurs emploi.

Cette formation pratique et théorique comprendrait également des périodes d'immersion en collectivité pour la mise en pratique des connaissances acquises.

Afin de mieux identifier le besoin sur le territoire, et la pertinence de cette action, nous recensons les besoins des collectivités.

Retrouvez ci-dessous le courrier de notre Président, Alain VASSELLE, adressé début février à tous les élus du territoire.

Pour toute demande d'information :

reseausgm60@cdg60.com

Beauvais, le 30 Janvier 2025

Madame le Maire, Monsieur le Maire, *Cher collègue*

A de nombreuses reprises, vous avez attiré mon attention sur vos difficultés à recruter un agent formé au **métier de Secrétaire général de Mairie**.

Le Centre de Gestion de l'Oise souhaite organiser une **nouvelle session de formation** sur ce métier à destination des demandeurs d'emploi. Cette formation théorique et pratique comprendrait également des périodes d'immersion en collectivité pour la mise en pratique des connaissances acquises.

La Région Hauts-de-France nous accompagnerait également via son dispositif « PAss Emploi » et le Centre de Gestion s'engage auprès de celle-ci, en tant qu'employeur, à mettre à disposition de vos communes les agents formés avant que vous ne puissiez les recruter directement.

Afin de mieux identifier les besoins sur notre département, votre concours s'avère indispensable pour que je puisse m'engager auprès de la Région sur une évaluation sincère des besoins.

Aussi, et parce que je dois m'engager auprès de la Région sur notre capacité à proposer un emploi aux personnes formées, il est impératif, d'identifier les employeurs publics ayant un besoin, par le biais de la lettre d'engagement que vous trouverez en pièce-jointe soit pour :

- Accueillir un des participants à la formation citée en objet auprès de votre secrétaire général de mairie en poste, dans le cadre du stage prévu.
- Recevoir en entretien à minima un des stagiaires ayant validé sa formation, dans le cadre d'un recrutement de secrétaire général de mairie dans votre collectivité.
- Proposer un contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois à l'un des participants, à l'issue de la formation.

Sans manifestation du besoin, cette session ne pourra être organisée puisque nous devons nous assurer de l'employabilité de nos futures stagiaires.

En complément de cette action, il m'apparaît utile de vous indiquer que le Centre de Gestion a développé une offre de **tutorat** par un secrétaire général de mairie expérimenté, qui pourra venir en accompagnement d'un agent en poste notamment lors d'une prise de fonction ou en soutien de nos secrétaires nouvellement formés et en poste dans vos collectivités. Celui-ci peut également intervenir pour un **appui technique ponctuel**. Il a également la charge d'animer le réseau départemental des secrétaires de mairie constitué depuis 2022. Vous pouvez solliciter une rencontre sur reseauSGM60@cdg60.com

Mes équipes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous solliciteriez à ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Amicalement à Vous;

Alain VASSELLE

Président du Centre de Gestion de l'Oise



AGENTS

TECHNIQUES ET

D'ENTRETIEN :

UN APPEL À

PROJETS SUR LA

PRÉVENTION DES

RISQUES

PROFESSIONNELS

MAIREinfo

Via un appui financier et méthodologique, les collectivités devront réaliser une analyse des situations de travail des agents et élaborer un plan d'actions pour réduire les nombreux risques liés à ces métiers. Les candidatures doivent être déposées d'ici le 29 avril.

Retrouvez toutes les informations sur le site de "MAIRE INFO"

<https://www.maire-info.com/emploi/agents-techniques-dentretien-un-appel-projets-sur-la-prevention-risques-professionnels-article-29435>

FORMATION RPS

OUVERTURE DE 3 SESSIONS DE FORMATION RPS

L'ouverture de 3 sessions de Formations RPS (Risques/Ressources Psychosociaux) à destination des Directeurs, Membres du CST/F3SCT, Assistants de Préventions, Représentants du Personnels...

La formation a pour objectif :

- De s'approprier un langage commun autour des RPS ;
- D'identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé ;
- D'identifier les personnes et organismes ressources pour agir ;
- D'identifier une politique de prévention des RPS via des études de cas.

Elles ont ainsi pour objet de mutualiser des connaissances et d'amener à la réflexion les différents acteurs de la collectivité sur leurs activités à travers **une compréhension des risques et des ressources des fonctions, des mises en pratiques et dans un cadre de confidentialité des propos du groupe.**

Par ailleurs, il est important de préciser qu'un **nombre de 12 agents maximum** lors de cette formation est recommandée. Un nombre conséquent de professionnels peut amener à une moindre circulation des échanges, de possibles absences de prises de paroles et donc une diminution de la qualité et d'approfondissement de l'activité. **Chaque formation est d'une durée de 2 jours, soit 12h consécutives.**

Cette formation rentre dans la convention annuelle de conseil en prévention et sera ainsi déduit du temps de la convention 2025 pour les collectivités de plus de 50 agents. Si celui-ci ne peut absorber l'intégralité de la durée du dispositif alors un devis sera réalisé. Pour les collectivités de moins de 50 agents, un devis sera réalisé. Il est important de préciser la proratisation du coût en fonction du nombre d'agents inscrits. Par exemple, si vous inscrivez 5 agents sur 10 agents inscrits alors le coût réel sera 5/10 du coût total.

Sessions :

- 24 et 25 avril 2025 – MARGNY LES COMPIEGNE
- 10 et 11 juin 2025 – CDG60
- 6 et 7 octobre 2025 – à définir

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un mail à pointecoute@cdg60.com ou 03 44 06 22 60, avant le 28 Février 2025

**OUVERTURE
DES PRE-
INSCRIPTIONS
AU CONCOURS
DE REDACTEUR
PRINCIPAL DE
2EME CLASSE !**

**OUVERTURE DES PRE-INSCRIPTIONS AU CONCOURS DE
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE !**

Vous souhaitez évoluer dans la fonction publique territoriale ?
Les pré-inscriptions au concours de Rédacteur principal de 2^e classe sont ouvertes depuis le mardi 4 février et jusqu'au mercredi 12 mars 2025 (dernier délai).

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site du Centre de Gestion de l'Oise :
www.cdg60.com Ou sur le portail national : www.concours-territorial.fr

Besoin de conseils pour bien vous préparer ?

Découvrez, ci-dessous, l'interview de Valérie DOLLÉE, référente juridique concours et examens au Centre de Gestion de l'Oise. Elle vous partage ses recommandations pour optimiser votre préparation aux concours.

Retrouvez également toutes les informations sur l'organisation de nos concours sur notre [site internet](#).



VALERIE DOLLÉE, RÉFÉRENTE JURIDIQUE

LES ASSISES DE L'ABSENTEISME

**LA TERRITORIALE,
MALADE DE SON
ABSENTÉISME?**

MARDI 29 AVRIL 2025

- ✓ CONFÉRENCES
- ✓ RDV INDIVIDUELS
- ✓ STANDS
- ✓ DÉJEUNER CONVIVIAL

EN COLLABORATION AVEC



Plus d'informations et inscription sur : www.cdg60.com



LES ASSISES DE L'ABSENTÉISME

MARDI 29 AVRIL 2025

AU CENTRE DE GESTION DE L'OISE



9h00 Accueil des participants

9h15 Ouverture de la journée

9h30 Conférence d'ouverture par
Régis DOUAUD - RELYENS

*"Absentéisme dans la fonction publique territoriale :
Panorama "*

10h30 Pause

10h45 Table ronde avec la MNT et RELYENS :
"Prévenir et gérer l'Absentéisme"

11h45 Bilan de la matinée et perspectives

12h00 Déjeuner convivial

RDV PERSONNALISES

VOUS SOUHAITEZ CONNAITRE LES
STATISTIQUES D'ABSENTEISME DE
VOTRE COLLECTIVITE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR
ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN POINT
SUR UNE SITUATION INDIVIDUELLE
D'UN DE VOS AGENTS LIEE A UNE
INAPTITUDE PHYSIQUE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR
ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

Inscriptions à la journée et aux rdv individuels :
communication@cdg60.com

ET AUSSI ,
STANDS DE NOS PARTENAIRES,
SENSIBILISATON A LA QUALITE
DE VIE AU TRAVAIL...

EN COLLABORATION AVEC



LE CNFPT ET LE CDG60 S'ASSOCIENT POUR PROPOSER UN TEMPS DE FORMATION ET D'ECHANGE SUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES



Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes



10 MARS 2025 DE 13H30 A 17H



BEAUVAIS – VILLAGE DES COLLECTIVITES

CODE D'INSCRIPTION : HDFEG002

<https://inscription.cnfpt.fr/>



PROGRAMME

Objectifs

Appréhender les enjeux de l'égalité femmes / hommes
Connaître les lois en matière d'égalité dans la fonction publique
Appréhender le rôle des stéréotypes, leur fonctionnement et leurs conséquences
Savoir comment agir à son échelle pour favoriser l'égalité professionnelle femmes / hommes

Contenu

Les enjeux et les obligations de l'égalité professionnelle
Le cadre légal pour lutter contre les inégalités
Les stéréotypes
Les discriminations
Comment agir ?

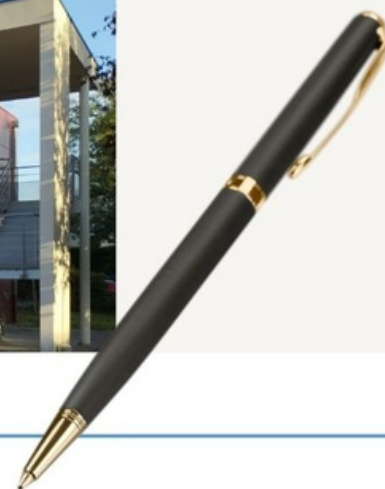
Public

Dirigeants de collectivités, cadres, services RH, chargé de mission en matière d'égalité professionnelle...

Inscriptions

Inscriptions sur IEL. <https://inscription.cnfpt.fr>
Code session HDFEG002

AGENDA DU CENTRE GESTION DE L'OISE



25/02 F3FCT

27/02 CMR/CMP

05/03 DLD - CMP

06/03 CST

**10/03 FORMATION EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES - CNFPT/CDG60**

14/03 DLD - CST

18/03 DLD - CCP/CAP

27/03 CMR/CMP

**DU 25 FÉVRIER AU 11 MARS 2025 -
RETROUVEZ L'EXPOSITION DANS NOS LOCAUX
"TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES" DE FEMMS ICI ET
D'AILLEURS ET PRÊTÉE PAR LA VILLE DE BEAUVAIS**

TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES



Valérie Dubois,
Monteuse ajusteuse cellules



Pierre Carbonnier,
Assistant maternel



Chloé Dussor,
Chirurgienne

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION "FEMMES ICI ET AILLEURS"
PRÊT PAR L'OBSERVATOIRE BEAUVAISIEEN DES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ

25 février au 11 mars 2025
CENTRE DE GESTION DE L'OISE

En accès
libre

OFFRES D'EMPLOIS



Informations : <https://recrutement-pp.fr/cdg-oise/jobs>
03 44 06 22 60

Le Centre de gestion de l'Oise recrute !

- Un Responsable informatique (F/H) pour le CDG60
- Un Infirmier en santé au travail (F/H) pour le CDG60
- Un Gestionnaire administratif médecine du travail (F/H) pour le CDG60
- Des Secrétaires généraux de mairie (F/H) tous secteurs
- Un Responsable du service habitat (F/H) pour la communauté de communes du Pays de Bray.
- Un Chargé d'accueil (F/H) pour le secteur Ouest de Compiègne
- Un Agent gestion financière (F/H) pour le secteur de Nogent-Sur-Oise
- Un Assistant de Direction (F/H) pour la communauté de communes du Pays de Bray

Retrouvez toutes les annonces ici :

<https://recrutement-pp.fr/cdg-oise>

RECHERCHE

**VOUS ÊTES UNE
COLLECTIVITÉ ET VOUS
RECHERCHEZ DES
ANIMATEUR(TRICE)S
TITULAIRES DU BAF?**

CONTACTEZ NOUS
SERVICE RECRUTEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE
03 44 06 22 60
EMPLOI-TERRITORIAL@CDG60.COM





CENTRE DE GESTION DE L'OISE

2 RUE JEAN MONNET

PAE DU TILLOY

BP 20807 - 60008 BEAUVAIS

03.44.06.22.60

communication@cdg60.com